

<b>Numéro dans le SI local :</b>	0114
<b>Référence GESUP :</b>	
<b>Discipline :</b>	H1900 - Education physique et sportive
<b>Profil :</b>	EPS. Cf. Profil de poste
<b>Implantation du poste :</b>	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
<b>Localisation :</b>	ESPE CVL - Cf. Profil de poste
<b>Code postal de la localisation :</b>	
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Procédure dématérialisée Dépot du dossier exclusivement sur Galaxie - Module VEGA XXXX - XXXX
<b>Contact administratif :</b>	Samira TARKANY
<b>N° de téléphone :</b>	RESPONSABLE POLE SECOND DEGRE 02 38 49 45 26    02 38 41 72 76
<b>N° de Fax :</b>	02 38 49 46 80
<b>Email :</b>	recrutement.spe@univ-orleans.fr
<b>Date d'ouverture des candidatures :</b>	03/10/2017
<b>Date de fermeture des candidatures :</b>	31/10/2017
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2018
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	ESPE CENTRE VAL DE LOIRE
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Application spécifique</b>	OUI                      URL application <a href="https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp">https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp</a>

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes



# UNIVERSITE D'ORLEANS

## Campagne d'emplois - Enseignants du second degré - - rentrée 2018 -

---

---

Etablissement : Université d'Orléans  
Composante : ESPE Centre-Val-de-Loire  
Identification du poste : 0114  
Discipline second degré : Education physique et sportive

---

---

PROFIL : PEPS

ENSEIGNEMENT, ACTIVITES et COMPETENCES SOUHAITEES :

Formation :

- former principalement des étudiants inscrits en master MEEF première mention « 1<sup>er</sup> degré » et préparant le CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles) : enseignement de la discipline, accompagnement et suivi des étudiants (fonction de référent, suivi des étudiants en stage, encadrement de mémoire...);
- former des étudiants inscrits en master MEEF deuxième mention « 2d degré » et préparant le CAPEPS (enseignement de la discipline, accompagnement et suivi des étudiants notamment lors de la période des stages, encadrement de mémoires) ;
- compléter la formation professionnelle (en tout ou partie) des étudiants et des professeurs stagiaires, en articulation avec leur formation antérieure et leur premier exercice du métier ;
- participer à la formation des professeurs titulaires ;
- proposer en fonction de ses compétences spécifiques des actions de formation dans le cadre du plan de formation de formateurs et du master pratique et ingénierie de la formation ;
- participer éventuellement à l'encadrement du DAPSE dans le lieu d'affectation.

Activités hors enseignement :

Feront partie des obligations de service sans être décomptées dans l'horaire d'enseignement dû :

- les tâches de conception, préparation, suivi et évaluation des actions de formation ;
- l'organisation et le suivi de la formation des étudiants et des professeurs stagiaires ;
- la participation aux différents jurys d'évaluation et aux diverses réunions liées à la formation ;
- la participation aux réunions de concertation du centre ESPE de rattachement et aux travaux du groupe disciplinaire de concertation et de développement « EPS » de l'ESPE.

### **Compétences souhaitées :**

- maîtriser parfaitement l'enseignement de la discipline dans le cadre des programmes scolaires et des orientations ministérielles ;
- mener une réflexion didactique dans le domaine disciplinaire ; posséder des connaissances approfondies en didactique de l'EPS plus particulièrement dans le premier degré ;
- assurer une veille en didactique et pédagogie de sa discipline ;
- posséder des compétences avérées dans les domaines transversaux de l'éducation en vue d'interventions dans le tronc commun de formation ;
- être capable de mettre en œuvre une formation professionnelle d'adulte en alternance ;
- maîtriser les compétences numériques, professionnelles en lien avec le référentiel du certificat informatique et internet niveau 2 enseignant (la détention du C2i2e serait appréciée), maîtriser des technologies de l'information et de la communication : utilisation des techniques de formation à distance ;
- travailler en équipe, communiquer avec les partenaires de la formation ;
- s'impliquer fortement dans la vie du groupe disciplinaire de concertation et de développement « EPS » ; s'engager dans la formation de formateurs en proposant et en animant des actions et en participant à celles inscrites au plan de formation de formateurs (en particulier les journées académiques réunissant les enseignants de l'ESPE) ;
- permis B vivement souhaité (déplacements à prévoir pour effectuer des visites de stages).

### **Service statutaire :**

---

---

L'enseignant effectuera annuellement un service complet à l'ESPE Centre Val de Loire, soit 384 heures équivalent TD. Les modalités d'enseignement sont celles en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

**Les interventions auront lieu sur les centres de formation de Châteauroux et Bourges (poste administrativement rattaché au centre de Châteauroux) avec compléments de service éventuel dans différents centres de formation de l'ESPE Centre Val de Loire ou dans d'autres composantes de l'université. Il appartiendra au futur enseignant recruté d'y répondre.**

La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer et l'enseignant.e susceptible d'intervenir dans l'ensemble des composantes de l'université.

---

---

Contact :

ESPE Centre Val de Loire – Service des ressources humaines

Madame Karine LECONTE, [grh.espe@univ-orleans.fr](mailto:grh.espe@univ-orleans.fr), 02-38-49-26-42.

### **Informations utiles**

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante. A lire attentivement.
--

## Modalités de transmission des dossiers de candidatures



### PROCEDURE DEMATERIALISEE.

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2018, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du mardi 3 octobre 2017 à 10h00 au mardi 31 octobre 2017 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_PRAG\\_PRCE.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm)

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du mardi 3 octobre 2017 à 10h00 au mardi 31 octobre 2017 à 16h00** (heure de Paris)

**exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_PRAG\\_PRCE.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm)

#### Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante :

[recrutement.spe@univ-orleans.fr](mailto:recrutement.spe@univ-orleans.fr)

### Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

#### DOCUMENTS COMMUNS

##### Pièces obligatoires

**Pièce d'identité**

- Joindre une copie de votre carte d'identité

**Arrêté justifiant le classement**

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon  
(pas de copie écran i-prof)

**Arrêté de la dernière affectation ou de la position**

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) (pas de copie écran i-prof)

**CV**

- Joindre un Curriculum Vitae

**Lettre de motivation**

- Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université

##### Pièce complémentaire

**Justificatif RQTH**

- Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant

#### DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

##### Pièce obligatoire

**Déclaration de candidature**

Accessible sur le site de l'université  
Et sur l'application VEGA.

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

**Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.  
Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.  
Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.**

**Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte  
le 31 octobre 2017 après 16 heures (heure de Paris)**